



François Frères TONNELLERIE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint Romain, le 28 octobre 2008

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 OCTOBRE 2008

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires de TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, réunie le 24 octobre 2008, a approuvé les comptes de l'exercice 2007/2008 et la mise en paiement du dividende au titre de cet exercice, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui étaient proposées, en particulier :

DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE NET PAR ACTION DE 0,60 €.

L'Assemblée Générale a décidé de verser un dividende par action de 0,60 euros, payé en numéraire, en hausse de 20 % par rapport à celui de l'année précédente. Le dividende sera mis en paiement le 7 novembre 2008.

L'intégralité des résolutions approuvées par l'Assemblée Générale du 24 octobre 2008 peut être consultée sur notre site internet www.francoisfreres.com

NYSE Euronext - EUROLIST B - FR0000071904 - Bloomberg TFF.FP - Reuters TEFE.PA

www.francoisfreres.com

TFF: Jérôme FRANCOIS, Pdt Directoire - Thierry SIMONEL, DAF
Tél. : 03 80 21 23 33

PHI éconéo : Vincent LIGER-BELAIR
Tél. : 01 47 61 04 65

